

Procès verbal

Le mardi 10 février 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 février 2026, s'est réunie sous la présidence de MICHEL LAGABE.

Secrétaire de la séance : MATHILDE GARDIEN

Présents : MICHEL LAGABE, VINCENT BOUCHON, VERONIQUE FOLLIARD, SIMONE LABAINVILLE, FLORIANE SCHILLINGER, EMMANUEL PRESSON, AMANDINE PROTIN, MATHILDE GARDIEN, SEGOLENE HECHT, DANIEL THIRIOT

Absents et excusés : LUDOVIC MUEL

Ordre du jour :

- Travaux ONF
- Toiture Oëy (devis et demande de subvention)
- Demande Amende de Police pour parking cimetière Chennevières
- Informations et questions diverses

Ouverture de la séance à 20h05

Validation du compte-rendu du 20 janvier 2026

Travaux ONF

Après avoir réuni la commission Bois, Vincent Bouchon expose les travaux proposés par ONF:

Le devis de 4470€ HT proposait le cloisonnement d'exploitation pour les parcelles O21, O22 et O23 (au Channel) et le dépressage manuel de ces mêmes parcelles.

La commission propose de faire faire la travail de cloisonnement par la société GDA qui est moins coûteuse que l'ONF. le dépressage lui ne peut être fait que par les agents de l'ONF.

Le martelage va également être fait dans les parcelles O26 et O27 (bois du Channois) afin de pouvoir mettre en vente le bois.

La parcelle O19 sera finalement vendu en bois énergie car non terminée par les affouagistes les années passées.

Pour les affouages l'année prochaine il y aura la C25 qui ne sera pas terminée cette année et les hêtres au Channel et à Bechamps qui ne sont pas encore abattus faute de bouchers.

Les conseillers municipaux décident de suivre les choix proposés par la commission Bois.

Toiture du logement à Oëy

Monsieur le Maire expose les 3 devis reçus pour refaire la toiture du logement à Oëy et explique

que l'on pourrait bénéficier d'une subvention "coup de pouce rural". Afin de compléter la somme et avoir la subvention à son maximum, il propose d'ajouter le changement des volets qui sont dans un état lamentable malgré la remise en peinture régulière. le devis de la toiture est choisi et le conseil municipal vote l'utilisation de la subvention "coup de pouce rural".

C'est l'entreprise Duwoy qui a été choisie pour la toiture et Logisol pour les volets (montant ci-dessous)

Demande Subvention "coup de Pouce rural" (N° DE_2026_006)(10pour/10votes)

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter la région Grand Est pour bénéficier de la subvention "Coup de Pouce rural" pour la rénovation de la toiture et des volets du logement communal à Oëy.

Cette subvention est octroyée aux communes de moins de 500 habitants et subventionne jusqu'à 50% des dépenses, avec pour montant maximal de 10 000€.

Le plan de financement du projet se présente ainsi:

Devis des travaux			Financement		
Entreprise / travaux	HT (€)	TTC(€)	Organisme	% réel	Montant (HT)
Réfection de la toiture	16 417,16 €	19 700,59 €	Région Grand Est Coup de pouce rurale	48,32%	10 000,00 €
Remplacement de 3 volets	4 277,22 €	5 132,66 €			
			Autofinancement	51,68%	10 694,38 €
Total	20 694,38 €	24 833,26 €			20 694,38 €

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention "Coup de Pouce Rurale" pour la rénovation du logement communal à Oëy et lui donne tous pouvoir pour mener à bien cette affaire.

Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police (N° DE_2026_007BIS)(10pour/10votes)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune de Chanteraine peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police ayant pour effet de l'aider à financer des travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière.

Il propose donc de solliciter une aide auprès du département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante : Création d'un parking au cimetière de Chennevières et réfection du chemin.

Le coût prévisionnel de la création du parking avec la partie chemin est de 13 765.79€ HT .

Les dépenses sont réparties ainsi:

Dépenses	
Travaux- Entreprise	Montant HT
Création du parking en enrobé- Entreprise CHARDOT	7 692.00
Réfection du chemin en calcaire- entreprise CHARDOT	5 915.00
Panneau CE14- DirectSignalétique	158.79

Total	13 765.79

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police pour l'opération susvisée.

Le règlement du GIP nous étant arrivé tardivement, la délibération concernant la demande de subvention n'était pas à l'ordre du jour. Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour rajouter ce point à l'ordre du jour : demande acceptée.

[Demande de subvention GIP pour le projet "Création d'une place végétalisée et multifonctionnelle au cœur du village de Morlaincourt" \(N° DE_2026_008\)\(10pour/10votes\)](#)

La commune de Chanteraine souhaite procéder à la **"Création d'une place végétalisée et multifonctionnelle au cœur du village de Morlaincourt"**

Le plan de financement prévisionnel de cette opération fait apparaître un coût total prévisionnel de travaux de 219 859 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de solliciter auprès du GIP Objectif Meuse une subvention au titre de la mesure:

5.01 Aide à l'aménagement urbanistique et paysager des communes. Soutenir les politiques de requalification urbaine engagées par les collectivités territoriales afin de renforcer l'attractivité du territoire

- Établit le plan de financement comme suit :

Dépenses			Recettes		
Détails des dépenses	Coût HT	Coût TTC	Financeurs	Montant HT demandé	%
Travaux	190 386,00 €	228 463,20 €	DETR	87 943,60 €	40,00
Etude et maîtrise d'œuvre	18 600,00 €	22 320,00 €	GIP	76 950,65 €	35,00
Coordination SPS	5 712,00 €	6 854,40 €	Fond de concours	10 992,95 €	5,00
Etude de sol G2 AVP	3 577,00 €	4 292,40 €			
etude de sol G2 PRO	1 584,00 €	1 900,80 €	Fonds propres	43 971,80 €	20,00
		0,00 €			
		0,00 €			
Total	219 859,00 €	263 830,80 €		219 859,00 €	100,00

- Mandate M. le Maire pour signer tous les documents afférents à cette demande de subventions.

[Informations et questions diverses](#)

- Chasse : Une battue administrative a été faite le 4 février 2026. Notre territoire fait partie

des plus exposés aux dégâts de gibier en Meuse. Notre forêt communale en pâtit.

- Défense incendie : Suite à un contrôle, le rapport fourni nous mentionne plusieurs petits travaux à apporter à nos différents moyens de défense contre l'incendie. A suivre.

- Un trou s'est formé sur la bordure de la route devant le 20 rue de Givrauval. Il faut couler du béton et remettre la bordure. Une demande a été faite à un maçon (M. Ritz) Il interviendra également pour la porte arrière du cimetière de Morlaincourt qui est tombée.

- Cimetière à Oëy : suite aux travaux de nettoyage, il faudra remettre de la terre pour combler les trous. Avis aux bénévoles.

- Tilleul à Oëy : Malgré la taille faite l'année dernière une grosse branche s'est cassée et est restée en équilibre dans l'arbre. La société Leroux viendra avec sa nacelle pour sécuriser les lieux.

- M. le Maire lit un courrier reçu sur l'accessibilité de nos ERP. Quelques-uns dont les mairies annexes ne sont pas en conformité. A suivre.

- Ségolène Hecht expose que l'Amicale du foyer Saint Rémi aimerait installer un rideau accordéon pour pouvoir couper la salle des fêtes d'Oëy en 2 et limiter ainsi le coût du chauffage. Monsieur le Maire demande plus d'information sur l'emprise du rideau quand il est ouvert. La salle n'étant déjà pas très large et le coût précis demandé à la commune.

- Emmanuel Presson qui a suivi une formation drone, rappelle qu'il est interdit de survoler les habitations avec un drone. Une carte sur Géoportail permet de vérifier les zones interdites (zone militaire, prison, ...) :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>

- Une étude acoustique débute aujourd'hui pour les éoliennes (société Element)

- Repas des anciens. La majorité des personnes sont satisfaites de la journée avec musique. Certains ont trouvé la musique trop forte. Il faut réfléchir à la solution à adopter pour l'année prochaine. A rediscuter pour un prochain conseil.

Fin de la séance à 21h18

MICHEL LAGABE
Président de séance

MATHILDE GARDIEN
Secrétaire de séance